

Bilan de compétences

Coaching professionnel individuel





OBJECTIFS

Le bilan de compétences a pour objectif de permettre à un salarié, un demandeur d'emploi ou un chef d'entreprise d'identifier ses aspirations et d'analyser ses compétences afin de définir un projet professionnel. Ce projet professionnel s'accompagne d'un plan d'action permettant de le mettre en œuvre. Il vise également à développer des aptitudes, à s'orienter et à piloter sa carrière de façon autonome.

PUBLIC

Le bilan de compétences s'adresse à tous les publics. Il n'y a aucun prérequis. Néanmoins, une bonne compréhension du français est nécessaire. Si tel n'est pas le cas, nous étudierons pour vous, une solution adaptée.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Durant le bilan de compétences, le bénéficiaire est accompagné par un consultant. Celui-ci peut utiliser différentes techniques par exemple :

- Tests spécialisés : test de centres d'intérêt, test de personnalité, test d'évaluation des soft skills, test du créateur d'entreprise,
- Questionnaires d'autoévaluation : questionnaire d'assertivité, ...
- Marché de l'emploi local et national,
- Enquêtes-métiers permettant de découvrir le vécu d'un professionnel,
- Rédaction d'une synthèse qui reprend les points structurants de la démarche notamment le projet, les atouts pour réussir ainsi que le plan d'action.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Pendant la formation : attestation de présence

A la fin de la formation

remise d'une synthèse du bilan

Questionnaire satisfaction

Après la formation, dans un délai de 6 mois, le consultant fait un point de situation sur l'avancée de votre projet.

HANDICAP

Nous mettons tout en œuvre pour détecter les besoins spéciaux et ferons notre possible pour trouver une solution appropriée.

TARIFS

1750€



DURÉE ET DÉROULEMENT EN 5 ÉTAPES

Le déroulement du bilan de compétences suit les trois phases réglementaires inscrites au Code du travail. La durée est au maximum de 24 heures. Elle se répartit généralement sur plusieurs semaines. Le temps consacré à chaque phase est variable selon les actions conduites pour répondre au besoin de la personne. Le délai d'accès est de 15 jours.

ETAPE N° 1 - UNE PHASE PRÉALABLE (HORS BILAN) .

- Présenter le bilan de compétences (cadre légal, méthodologie, déontologie).
- Echanger sur les raisons et les motivations de la démarche.

ETAPE N°2 - UNE PHASE PRÉLIMINAIRE A POUR OBJET:

- D'analyser la demande et le besoin du bénéficiaire.
- De déterminer le format le plus adapté à la situation et au besoin.
- De définir conjointement les modalités de déroulement du bilan.

ETAPE N°3 - UNE PHASE D'INVESTIGATION PERMET AU BÉNÉFICIAIRE :

- Soit de construire son projet professionnel et d'en vérifier la pertinence.
- Soit d'élaborer une ou plusieurs alternatives.

ETAPE N°4 - UNE PHASE DE CONCLUSION, PAR LA VOIE D'ENTRETIENS PERSONNALISÉS, PERMET AU BÉNÉFICIAIRE DE :

- S'approprier les résultats détaillés de la phase d'investigation,
- Recenser les conditions et moyens favorisant la réalisation du ou des projets professionnels,
- Prévoir les principales modalités et étapes du ou des projets professionnels, dont la possibilité de bénéficier d'un entretien de suivi avec le prestataire de bilan.

ETAPE N°5 - SUIVI POST-BILAN.

- Proposer une rencontre à 6 mois afin de faire le point sur la réalisation du projet et apporter des actions correctives, si nécessaire



UNE ÉQUIPE DE PROFESSIONNELS DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE

MISSION

Chez Quinte & Sens, nous nous spécialisons dans la création de parcours de formation personnalisés visant à favoriser l'insertion professionnelle et le développement des compétences.

Notre approche unique combine des méthodes pédagogiques innovantes avec un accompagnement individualisé, permettant à chaque participant de réaliser son potentiel maximal.

Nous nous engageons à transformer les aspirations en compétences tangibles, préparant ainsi nos apprenants à exceller dans leur domaine respectif avec confiance et expertise.

CONTACT



doris.bounan@quinteetsens.org



06 22 64 14 32



www.quinteetsens.org